



# Compte-rendu Conseil de quartier République 27 septembre 2016

## Collège Elus :

Présents : M. Périidon (vice Président), Mme Fleury, Mme Fourgeux, M. Leray

Excusés : Mme Kozac

## Collège habitants :

Présents : M. Herin (co-vice-président), M. Klein, M. Leconte, M. Paoli Sambagoto, M. Thobie

Excusés : M. André, M. Boutault M. Dufour, Mme Dutein, M. Poty

## Administration :

Présente : Mme Boyer, Mme Lacombe

### **1. Validation du compte rendu de la réunion précédente**

Le compte rendu est validé.

### **2. Fonctionnement des feux piétons du rond-point place du 19 mars 1962**

Le fonctionnement des feux est réglé en fonction des horaires d'entrée et de sortie des écoles. Le reste du temps, les feux sont clignotants.

### **3. Panneau de signalisation rue Sadi Carnot.**

Les habitants signalent que le panneau implanté rue Sadi Carnot interdisant de tourner à gauche vers la rue Jules Ferry est mal positionné. Nos services étudieront cette demande.

### **4. Signalement de lampadaires défectueux rue des Cascades**

Le chemin reliant la rue des Cascades à la rue des Vignes est souvent sans lumière. Une intervention a été faite le mois dernier. En cas de nouvelles défaillances, les habitants peuvent prévenir directement le CTM pour une intervention plus rapide.

### **5. Nuisances place Gaston Defferre**

Le CTM est mobilisé est intervient deux à trois fois par semaine pour l'entretien de la place.

La police municipale se rend régulièrement sur place. Pour les nuisances qui interviennent après les horaires d'ouverture de la police municipale, il est important de contacter la police nationale.

Les interventions policières ont leurs limites.

## **6. Nuisances liées à la circulation de motos et quads sur la commune**

La police nationale a reçu comme consigne du ministère de l'intérieur de ne pas pourchasser les conducteurs de motos et quads. La police municipale suit les mêmes consignes.

Des relevés sont réalisés par les polices nationales et municipales afin de mener des enquêtes.

Les villes aux alentours (Moissy-Cramayel, Savigny-le-Temple) sont également concernées par ce phénomène. Toutes font le même constat et regrettent qu'il n'y ait pas d'actions plus concrètes.

Le CTM a réalisé des aménagements tels que des fossés à l'entrée du parc Central ou l'installation de cochenilles ou poteaux en bois pour empêcher l'accès des motos et quads. Des dégradations ont eu lieu rapidement sur ces aménagements.

## **7. Chiens errants à proximité du lycée Galilée**

La police municipale a été informée mais n'a pas constaté ces chiens errants.

Concernant les chats, l'association 30 millions d'amis réalisait récemment une campagne de stérilisation des chats sur demande des mairies.

## **8. Proposition de transport scolaire entre le marché et l'école Beausoleil**

La question a été posée lors du forum des associations par une habitante, sans donner plus de précisions. C'est une question qu'il faudrait qu'elle adresse aux parents d'élèves pour qu'ils l'évoquent en conseil d'école.

## **9. Point sur la fibre optique**

Combs-la-Ville était la commune « oubliée » lors du déploiement du câble dans la ville nouvelle. La commune travaille actuellement avec l'opérateur SFR sur le déploiement du très haut débit.

Une rencontre a eu lieu début 2016 avec les représentants de la commune et de SFR afin que Combs-la-Ville puisse avoir accès au très haut débit dans un délai raisonnable.

Une étude de faisabilité a été réalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

De juillet à décembre 2016, les armoires de distributions ont été identifiées et seront progressivement installées.

De janvier à juin 2017 : fin de la pose des armoires et déploiement de la fibre.

L'accès à la fibre pourra être opérationnel chez les abonnées au terme du premier semestre 2017 pour les premières prises.

L'ordre de traitement des différents secteurs de la ville sera défini par SFR. Les réseaux aériens et sous terrains seront traités dans ce déploiement pour ne léser aucun secteur, bien que les travaux sur le réseau aérien soient plus longs que sur des réseaux enterrés.

Les habitants souhaitant bénéficier du très haut débit devront s'adresser à SFR, puisque c'est l'opérateur qui aura investi sur la commune pour le déploiement de la fibre.

## **Questions diverses**

A l'angle de l'allée des Rouges Georges et de la rue Jean Moulin, des arbres empiètent sur le trottoir. La commune va vérifier si ils sont situés sur le domaine public pour les entretenir, ou sur le domaine privée, auquel cas un courrier sera adressé au propriétaire afin qu'il intervienne.

## **Questions du public**

Un monsieur présent dans le public remercie le CTM pour l'intervention concernant l'affaissement de la chaussée et du caniveau rue du Maréchal Foch. Il a adressé un courrier en ce sens au Maire.

Il signale qu'une flaqua est toujours présente en cas de pluie.

Il signale également beaucoup de stationnement de personnes qui se rendent à la gare à l'intersection des rues Gustave Pitiot et Maréchal Foch, notamment lors du stationnement du côté impair. Le même problème est signalé à l'intersection des rues Louise Michel et Georges Clémenceau.

Il propose les tracés de bandes jaunes pour interdire le stationnement.

Lorsque des tracés jaunes sont matérialisés, les véhicules stationnés dessus peuvent être verbalisés mais pas enlevés.

Lorsqu'il n'y a pas de tracés et que le stationnement est gênant, les véhicules peuvent faire l'objet d'un enlèvement. La demande sera étudiée, mais les tracés jaunes limitent l'intervention de la police municipale en cas de nécessité d'enlèvement des véhicules.

M. Thobie informe les membres du conseil de quartier qu'il quitte la commune en décembre et ne sera plus membre du collège habitants République.

Le maire-adjoint  
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Le co-vice Président,

Frédéric PERIDON

Michel HERIN